

Bercy veut changer le calcul de l'inflation

Comment doper le pouvoir d'achat des Français ? Christine Lagarde, ministre de l'Economie, des Finances et de l'Emploi, réunit mardi les syndicats et le patronat pour une conférence sur les salaires et les prix. Consultées par le gouvernement, les organisations syndicales ont déjà fait savoir qu'elles ne s'attendaient pas à l'annonce de mesures concrètes. Et, à Bercy, on indique que ce rendez-vous « n'est pas une grand-messe médiatique ». Le gouvernement va préciser ses intentions s'agissant du calcul du Smic ou de la création du Revenu de solidarité active (RSA) pour les chômeurs les plus en difficulté. Par ailleurs, Christine Lagarde a demandé à Jean-Philippe Cotis, nouveau directeur général de l'Insee, de moderniser l'indice du pouvoir d'achat. Le sujet n'est pas nouveau mais reste sensible. Depuis des années, les chiffres officiels ne sont pas en phase avec la perception qu'ont les Français de leur pouvoir d'achat. En 2006, l'Insee avait annoncé une progression de 2, 3 % de celui-ci, alors que plus des deux tiers des ménages pensaient au contraire qu'il avait baissé. La ministre a reçu les propositions des experts du **Conseil d'analyse économique** (CAE). Philippe Moati, professeur à l'université Paris-Diderot, et Robert Rochefort, directeur général du Credoc, planchent depuis un an sur le sujet à la demande... de Dominique de Villepin. Ils préconisent notamment d'intégrer à un indice « élargi » les dépenses liées au logement ; et de prendre en compte les « dépenses contraintes », c'est-à-dire les remboursements de crédits à la consommation et à l'habitat, les loyers, les assurances et les transports collectifs. De quoi ravir Michel-Edouard Leclerc, le patron des Centres Leclerc, qui dénonce le poids de ces charges depuis 2004. Selon le Bureau d'informations et de prévisions économiques (Bipe), celles-ci atteignaient 39 % du revenu des ménages. A Bercy, on reconnaît que ces futurs indices n'ont pas vocation à être utilisés pour revaloriser les minima sociaux ou les salaires. Quel sera leur sort ? En février 2005, Thierry Breton, alors ministre de l'Economie, avait élaboré un chariot type. Rempli de produits de consommation courante, il devait signaler les variations de prix dans les hypermarchés. Il n'a jamais vraiment fait référence.

Marie Nicot et Nicolas Prissette